

Le professionnel doit poser les actions suivantes dès qu'il a connaissance d'un incident ou d'une réclamation :

1. Composer le **1 866 906-2120** pour ouvrir le dossier et en obtenir le numéro. Ce numéro doit être inscrit ci-dessous et utilisé pour l'envoi des documents.
2. Remplir ce formulaire en y joignant tous les documents pertinents à la réclamation.

SECTION 1

1. ASSURÉ

Nom de l'ordre professionnel :

Nom du membre :

Numéro de membre / permis :

Numéro de dossier :

Date du premier avis reçu du client :

(obtenu lors de l'ouverture de votre dossier)

Date de perte (jour de l'événement):

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) :

Adresse :

Téléphone :

Télécopieur :

Vos coordonnées :

Téléphone bureau :

Courriel :

Cellulaire :

NATURE DU SINISTRE

Faites une description chronologique des faits et circonstances se rapportant à l'incident ou à la réclamation.
Ajoutez d'autres pages au besoin.

SECTION 2

Vous estimez-vous responsable ? Oui Non

Précisez :

Liste des documents joints

Veillez détailler les documents que vous joignez au présent formulaire.

Strictement confidentielle, cette déclaration ne sera transmise qu'à l'avocat ou à l'expert en sinistre à qui l'enquête sera confiée. L'Ordre n'en aura aucunement connaissance.

SIGNATURE DU PROFESSIONNEL

X _____

Par : _____
Nom en caractères d'imprimerie

Date :

Veillez retourner ce formulaire et tout autre document relatif à cette déclaration par courriel à
dsq.capitale.qc.ca.